



## Assurance me rembourse sur compte bancaire fermé

-----  
Par Boebele

BONJOUR marque de politesse

J'ai résilié mon assurance habitation dans le cadre d'un déménagement. J'ai payé un an d'avance, j'ai donc droit à un remboursement. Mon assurance a transféré l'argent sur un numéro de compte bancaire que j'ai fermé en octobre 2022. Bien que je les ai informés que j'ai un nouveau numéro de compte bancaire et leur ai demandé de transférer l'argent sur celui-ci. Pour le moment je n'ai pas reçu de remboursement car je n'ai plus accès à mon ancien compte bancaire. Mon assurance dit que je devrais vérifier auprès de mon ancienne banque. Mon ancienne banque dit qu'elle n'a pas reçu d'argent car l'ancien compte bancaire est fermé et donc impossible d'y recevoir de l'argent.

Qu'est-ce que je devrais faire maintenant? L'assurance dit que le paiement a été accepté et qu'il n'est pas revenu. Tant que ce n'est pas le cas, ils ne peuvent effectuer un nouveau virement.

MERCI marque de politesse

-----  
Par morobar

Bonjour,

Citer à l'assureur le texte de l'article 1353 du code civil:

==

Celui qui réclame l'exécution d'une obligation doit la prouver.

Réciproquement, celui qui se prétend libéré doit justifier le paiement ou le fait qui a produit l'extinction de son obligation.

==

-----  
Par Boebele

Oui, l'assurance m'envoyé une preuve de paiement, mais mon ancienne banque indique qu'il n'y a eu aucune activité sur mon ancien compte bancaire depuis la fermeture.

-----  
Par ESP

Bonsoir

Il y a 2 possibilités ;

Soit la banque refuse le virement pour compte inexistant ou fermé.

Soit elle le comptabilise sur un compte special d'attente réservé aux sommes dûes à la clientèle.

En l'état, le plus simple serait que l'émetteur du virement demande à sa banque de faire revenir la somme.

-----  
Par Boebele

Ok, merci beaucoup pour votre aide!

-----  
Par Boebele

L'assurance n'a pas le pouvoir de m'aider:

"Bonjour,

Je reviens vers vous suite au retour du service comptabilité sur votre dossier.

Nous avons effectué le remboursement sur la carte bleue ayant servi lors de la souscription du contrat.

De ce fait, nous n'avons pas la possibilité d'effectuer une autre demande de remboursement sur le RIB souhaité sans rejet de la banque du premier remboursement.

Je vous joins à ce mail, la preuve de remboursement transmis par le service comptabilité.

Je suis sincèrement navré pour la gêne occasionnée.

Votre Service Client"

Il y a quelque chose que je peux faire?

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,  
Il faut vous rapprocher de la banque qui a reçu le virement et qu'elle vous fasse une attestation de rejet.

-----  
Par Boebele

La banque ne peut pas me faire une attestation de rejet, parce qu'il n'y a eu aucune activité sur mon ancien compte depuis la fermeture de mon compte. Ils m'en ont fourni la preuve.

J'ai demandé à mon assurance de faire revenir la somme à sa banque, mais j'obtiens une réponse standard que ce n'est pas possible car l'argent n'a pas été refusé.

Ça me rend fou!

-----  
Par yapasdequoi

Il y a le médiateur de l'assurance  
[url=https://www.mediation-assurance.org/]https://www.mediation-assurance.org/[/url]